

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de SAINT-PRIM

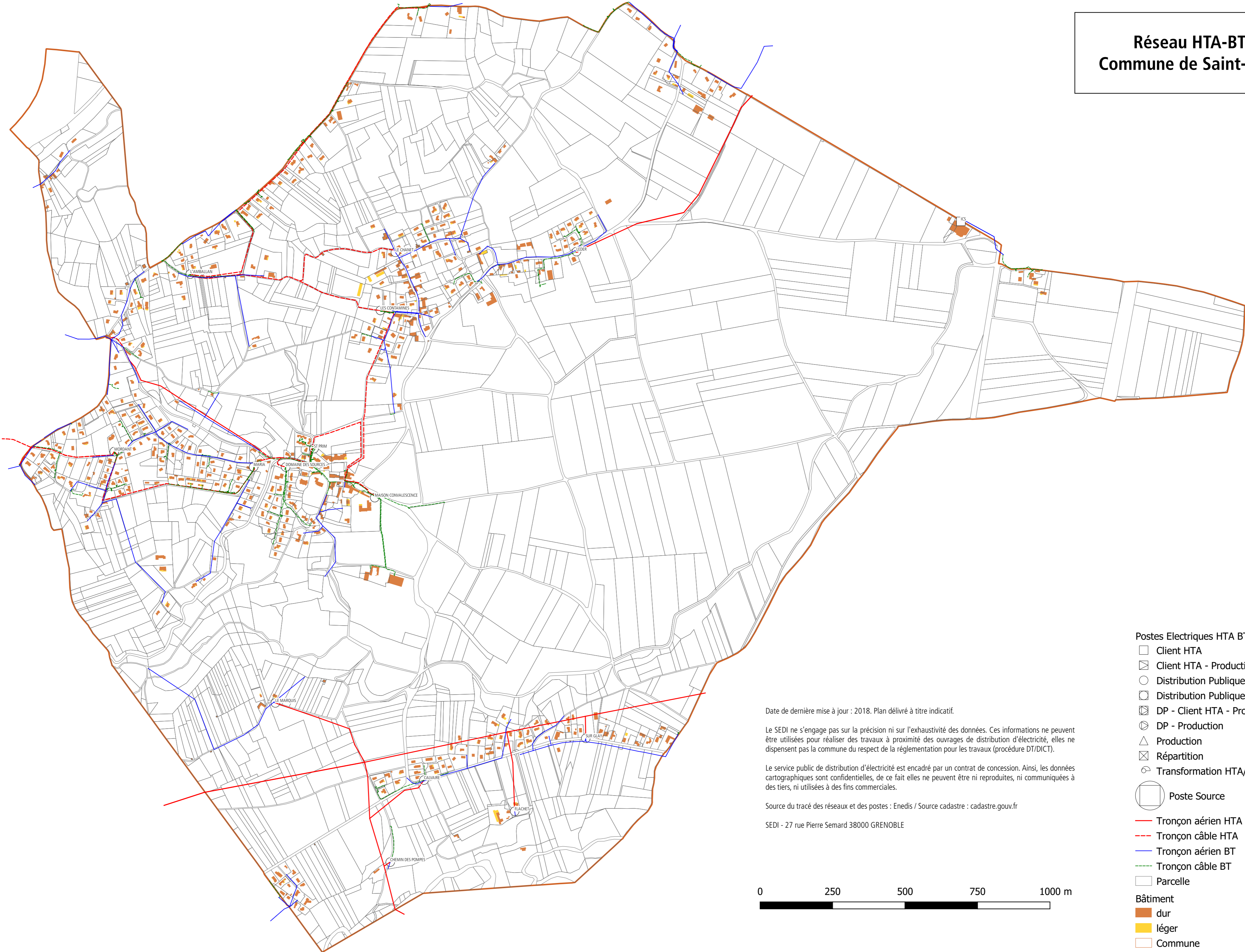
5.2.d. Electricité

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet de révision du PLU
en date du 18 décembre 2018

Le Maire,
Didier GERIN




Réseau HTA-BT Commune de Saint-Prim



Date de dernière mise à jour : 2018. Plan délivré à titre indicatif.

Le SEDI ne s'engage pas sur la précision ni sur l'exhaustivité des données. Ces informations ne peuvent être utilisées pour réaliser des travaux à proximité des ouvrages de distribution d'électricité, elles ne dispensent pas la commune du respect de la réglementation pour les travaux (procédure DT/DICT).

Le service public de distribution d'électricité est encadré par un contrat de concession. Ainsi, les données cartographiques sont confidentielles, de ce fait elles ne peuvent être ni reproduites, ni communiquées à des tiers, ni utilisées à des fins commerciales.

Source du tracé des réseaux et des postes : Enedis / Source cadastre : cadastre.gouv.fr

SEDI - 27 rue Pierre Semard 38000 GRENOBLE

- Postes Electriques HTA BT :**
- Client HTA
 - ⊠ Client HTA - Production
 - Distribution Publique
 - ◻ Distribution Publique - Client HTA
 - ⊞ DP - Client HTA - Production
 - ⊙ DP - Production
 - △ Production
 - ⊠ Répartition
 - ⊞ Transformation HTA/HTA
 - Poste Source
- Tronçon**
- Tronçon aérien HTA
 - - - Tronçon câble HTA
 - Tronçon aérien BT
 - - - Tronçon câble BT
- Parcelle**
- Parcelle
- Bâtiment**
- dur
 - léger
 - Commune

